

## Kenorland rapporte 26,67 g/t sur 3,30m au Projet Frotet au Québec

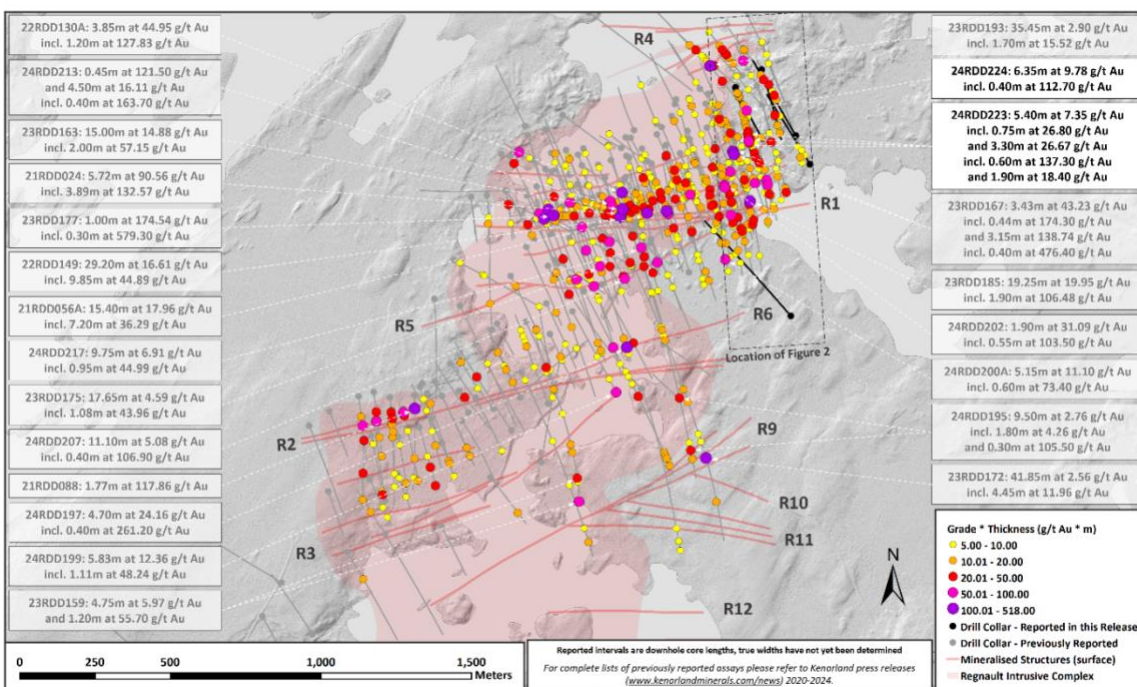
Vancouver, Colombie-Britannique, 6 novembre, 2024 – **Kenorland Minerals Ltd.** (TSXV: KLD) (OTCQX: KLDCF) (FSE: 3WQ0) (« **Kenorland** » ou la « **Compagnie** ») est ravi d'annoncer les résultats du programme de forage de l'été 2024 au Projet Frotet (« **le Projet** »), situé dans le Nord du Québec. Les analyses de nos six trous de forages, totalisant 3 266m de forage complétés lors du programme, sont rapportés ici. Kenorland détient actuellement une redevance sur les revenus nets de fonderie de 4% et est l'opérateur du Projet.

Les points importants comptent les suivants :

- **24RDD223: 3,30m à 26,67 g/t Au incl. 0,60m à 137,30 g/t Au à R6**
- **24RDD224: 6,35m à 9,78 g/t Au incl. 0,40m à 112,70 g/t Au à R4**
- **24RDD223: 5,40m à 7,35 g/t Au incl. 0,75m à 26,80 g/t Au à R6**
- **24RDD223: 1,90m à 18,40 g/t Au à R6**
- **Révision du modèle géologique du système de veine Regnault définissant les veines R1-R12**

Le programme de forage de l'été 2024 a principalement testé les objectifs générés par la révision récente du modèle géologique du système aurifère Regnault. Cinq forages testant les extensions en profondeur des structures R1 et R6 inclinées vers le nord, ainsi que la structure R4 inclinée vers le sud, ont réussi à intersecter les structures minéralisées. Un forage a été réalisé dans la zone du tracé préliminaire de l'exploration pour les études techniques de base, des objectifs de condamnation et pour tester la structure minéralisée R6 en profondeur.

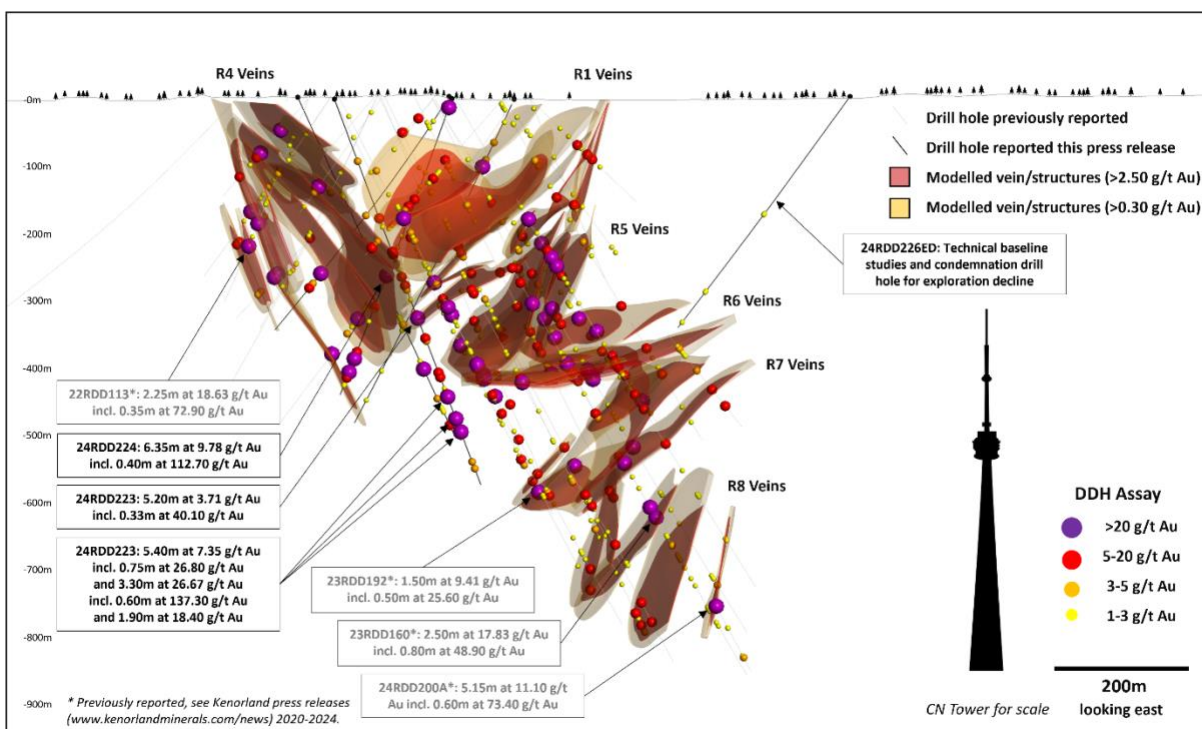
Figure 1. Plan des forages sur Regnault incluant les points saillants de ce communiqué de presse



## Discussion des résultats

Le modèle géologique mis à jour indique un potentiel de complexité structurale là où les structures minéralisées R1 et R6 inclinées vers le nord sont projetées pour intersecter les ensembles de veines R4 inclinés vers le sud. L'objectif principal du programme de forage de l'été 2024 était de tester l'extension de ces ensembles de veines connus. Le forage 24RDD223 a donné des résultats significatifs le long de la structure R6, incluant **5,40 m à 7,35 g/t Au, qui comprend 0,75 m à 26,80 g/t Au ; 3,30 m à 26,67 g/t Au, qui comprend 0,60 m à 137,30 g/t Au ; et 1,90 m à 18,40 g/t Au**, une extension de 70 m en profondeur sous le forage 22RDD143 qui avait donné 1,83 m à 18,09 g/t Au et 2,31 m à 8,97 g/t Au, incluant 0,44 m à 32,40 g/t Au (voir le communiqué de presse du 14 novembre 2022). Le long des structures minéralisées R4, le forage 24RDD224 a donné **6,35 m à 9,78 g/t Au, incluant 0,40 m à 112,70 g/t Au**, une extension de 100 m vers l'est et en profondeur par rapport au forage 22RDD132, qui avait donné 3,30 m à 3,97 g/t Au, incluant 0,80 m à 8,70 g/t Au (voir le communiqué de presse du 11 juillet 2022). Ces résultats encourageants suggèrent un potentiel pour une minéralisation supplémentaire en profondeur dans cette partie du système aurifère Regnault et en font une cible prioritaire pour des forages de suivi supplémentaires.

Figure 2. Coupe à travers le système aurifère Regnault incluant les points saillants de ce communiqué



Le forage 24RDD226ED a été réalisé dans la zone du tracé préliminaire de la pente d'exploration dédié à aider aux études géotechniques et géochimiques afin d'affiner le modèle géologique et à des fins de condamnation. Les données seront utilisées pour les études de base techniques afin de soutenir le processus d'autorisation, ainsi que la conception et le développement de l'exploration. Une minéralisation de faible teneur a été obtenue dans la zone du tracé proposé de l'exploration avant d'intersecter la structure minéralisée R6 en profondeur, avec un résultat de 6,35 m à 1,31 g/t Au, incluant 0,30 m à 11,10 g/t Au.

## Modélisation géologique

Une modélisation 3D systématique a été réalisée sur le système Regnault, en utilisant les données géologiques enregistrées, les informations structurales orientées des carottes et les résultats géochimiques pour le zonage des enveloppes de teneur. Le modèle mis à jour inclut des phases intrusives de diorite affinées et distingue les dykes mafiques recoupants qui montrent un contrôle structural et une distribution spatiale de certaines structures minéralisées. Le zonage des enveloppes de teneur de la minéralisation inclut des enveloppes de haute teneur à plus de 2,50 g/t Au (veines de quartz-sulfures dans des zones de cisaillement) et des halos de faible teneur à plus de 0,30 g/t Au (sulfures disséminés dans des zones de cisaillement +/- petites veines de quartz-sulfures). Cette compréhension améliorée du système orientera les cibles prioritaires pour les extensions et a permis d'identifier des zones nécessitant des forages intercalaires supplémentaires alors que le projet se dirige vers une première estimation des ressources.

Figure 3. Vue oblique de la mise à jour de 2024 du modèle structural minéralisé Regnault

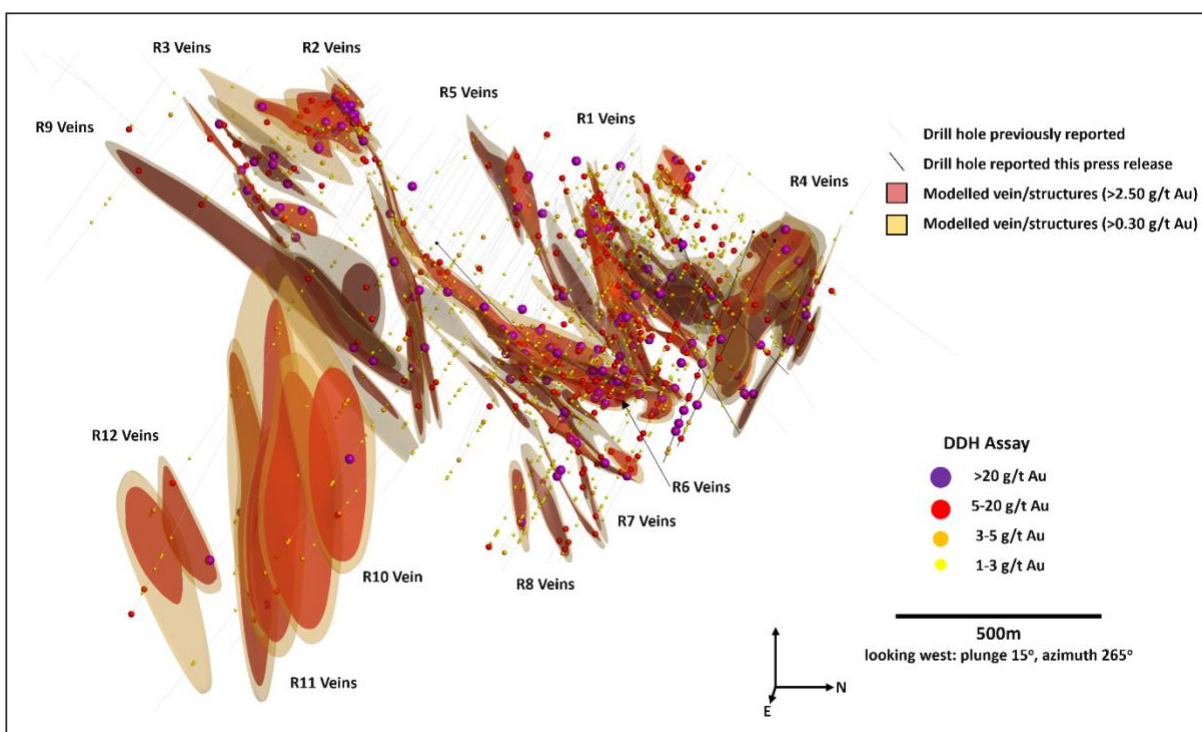


Table 1. Tableau des résultats des essais du programme de forage de l'été 2024

Numéro du trou	De (m)	À (m)	Intervalle (m)†	Au (g/t)	Ag (g/t)	Au résiduel (g/t)‡
24RDD221		338,75	339,75	1,00	20,40	14,30
	Et	356,00	363,55	7,55	1,17	0,78
	Et	367,65	368,45	0,80	16,80	3,70
24RDD222		72,00	73,50	1,50	4,43	2,50
	Et	113,60	113,90	0,30	21,60	9,90
	Et	383,00	393,00	10,00	0,99	0,92

24RDD223		98,20	99,40	1,20	4,23	2,20	
	Et	243,30	247,70	4,40	2,59	2,12	1,41
	Incl.	243,30	243,70	0,40	14,40	9,80	
	Et	282,65	286,80	4,15	1,35	1,43	
	Et	297,00	298,70	1,70	4,17	1,64	1,08
	Incl.	297,00	297,35	0,35	16,10	4,20	
	Et	344,15	349,35	5,20	3,71	1,24	1,25
	Incl.	349,02	349,35	0,33	40,10	7,30	
	Et	381,00	387,00	6,00	2,30	3,23	1,69
	Incl.	381,00	381,30	0,30	14,00	22,60	
	Et	432,90	445,00	12,10	1,85	2,42	1,04
	Incl.	435,10	436,10	1,00	5,89	7,30	
	Et Incl.	443,00	444,44	1,44	4,47	5,58	
	<b>Et</b>	<b>469,35</b>	<b>474,75</b>	<b>5,40</b>	<b>7,35</b>	<b>6,00</b>	<b>4,21</b>
	<b>Incl.</b>	<b>474,00</b>	<b>474,75</b>	<b>0,75</b>	<b>26,80</b>	<b>22,40</b>	
	<b>Et</b>	<b>506,20</b>	<b>509,50</b>	<b>3,30</b>	<b>26,67</b>	<b>20,65</b>	<b>2,08</b>
<b>Incl.</b>	<b>508,90</b>	<b>509,50</b>	<b>0,60</b>	<b>137,30</b>	<b>105,70</b>		
<b>Et</b>	<b>529,45</b>	<b>531,35</b>	<b>1,90</b>	<b>18,40</b>	<b>13,89</b>		
24RDD224		12,00	14,70	2,70	6,56	8,10	1,03
	Incl.	13,35	14,25	0,90	17,61	23,16	
	<b>Et</b>	<b>277,75</b>	<b>284,10</b>	<b>6,35</b>	<b>9,78</b>	<b>8,42</b>	<b>2,86</b>
	<b>Incl.</b>	<b>283,70</b>	<b>284,10</b>	<b>0,40</b>	<b>112,70</b>	<b>93,00</b>	
	Et	334,20	337,80	3,60	2,96	2,13	1,82
	Incl.	334,20	335,05	0,85	6,63	2,84	
	Et	407,20	408,30	1,10	10,17	5,39	
	Et	418,20	418,60	0,40	30,60	24,70	
	Et	438,00	441,70	3,70	3,11	3,42	1,49
	Incl.	439,90	440,20	0,30	21,50	32,20	
	Et	446,00	449,80	3,80	3,29	4,62	2,21
	Incl.	448,75	449,30	0,55	9,70	16,20	
	Et	451,80	462,00	10,20	0,61	0,79	
24RDD225		357,00	376,50	19,50	1,06	0,89	
	Et	433,70	442,10	8,40	1,08	0,54	
	Et	447,00	447,40	0,40	27,20	5,90	
	Et	495,00	496,50	1,50	4,57	0,80	
	Et	506,00	521,50	15,50	1,11	0,85	
24RDD226ED		396,40	402,00	5,60	0,94	0,26	
	Et	545,65	552,00	6,35	1,31	1,13	0,83
	Incl.	547,40	547,70	0,30	11,10	5,60	

† Les intervalles rapportées des essais sont sur les longueurs de carottes, les vraies distances n'ont pas été déterminées

‡ L'Au résiduel (g/t) représente la teneur moyenne de l'intervalle du forage à l'exception des intervalles internes surlignés

Table 2. Départ des forages effectués lors du programme de forage de l'été 2024

Numéro du trou	Orientation vers l'est (NAD83)	Orientation vers le nord (NAD83)	Élévation (m)	Profondeur (m)	Plongée	Azimut
24RDD221	520063	5620996	380.4	452.33	-55	330
24RDD222	520110	5620902	376.2	552.00	-63	330
24RDD223	519864	5621156	376.3	614.50	-69	163
24RDD224	519951	5620986	376.9	477.00	-69	332
24RDD225	519950	5621215	379.2	561.00	-65	162
24RDD226ED	520047	5620398	380.3	609.00	-47	319

### À propos du Projet Frotet

Le Projet couvre 39 365 hectares de la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans, située dans la sous-province géologique de l'Opatica au Québec. La propriété est adjacente à l'ancienne mine d'or et de cuivre (Au-Cu) de Troilus Gold Corporation (9,32 Moz d'or en ressources indiquées) et englobe plusieurs zones de déformation majeures associées à des prospectifs d'or orogénique, ainsi que des stratigraphies accueillant des dépôts de type VMS ailleurs dans la ceinture. Kenorland a initialement acquis les droits du Projet en 2017, puis a conclu un partenariat et un accord d'option avec Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. (« **Sumitomo** ») en 2018.

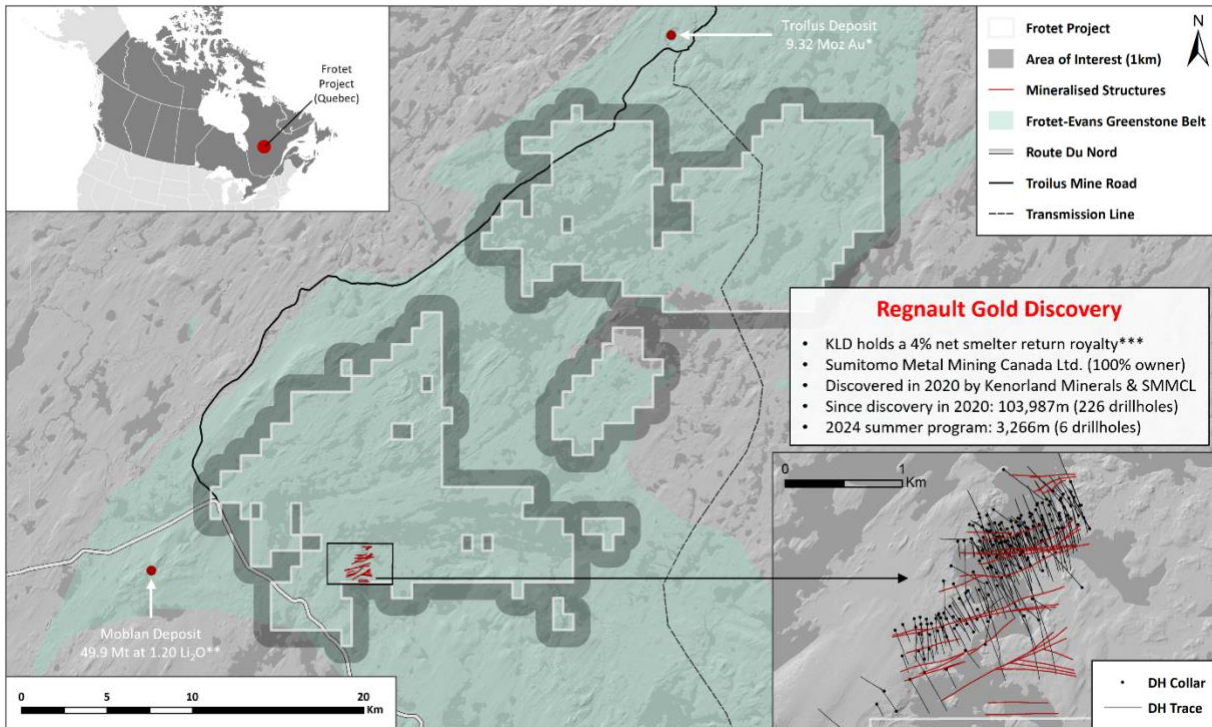
Le Projet abrite le dépôt aurifère Regnault, une découverte en territoire vierge réalisée par Kenorland et Sumitomo en 2020 après deux ans d'exploration systématique. Depuis cette découverte initiale, Regnault a fait l'objet d'une exploration approfondie, totalisant 103 987 mètres de forage (226 trous de forage).

Le 19 février 2024, Kenorland a finalisé une transaction pour échanger sa participation de 20 % dans la coentreprise Frotet avec Sumitomo contre une redevance NSR de 4 %. Kenorland demeure opérateur pour une période minimale d'un an à compter de la date de clôture de la transaction (voir le communiqué de presse en date du 20 février 2024).

Le Projet est situé à 100 kilomètres au nord de Chibougamau, au Québec. L'infrastructure dans la région du Projet est favorable, avec un vaste réseau de routes forestières ainsi que la Route-du-Nord traversant la partie sud-ouest de la propriété. Une ligne de transmission électrique traverse également la propriété, fournissant l'énergie à l'ancienne mine de Troilus.



Figure 4. Projet Frotet, Québec: 4% redevance NSR



\*Rapport technique et estimation des ressources minérales sur le projet d'or-cuivre Troilus, date d'effet des ressources minérales : 2 octobre 2023

\*\*Estimation des ressources minérales sur le projet de lithium Moblan, date d'effet des ressources minérales : 21 mars 2023

\*\*\*La redevance Frotet est soumise aux droits de rachat suivants en faveur de Sumitomo :

Un intérêt de redevance de 0,25 % peut être acheté pour un paiement en espèces de 3 000 000 CAD à Kenorland dans les cinq (5) ans suivant l'octroi de la redevance Frotet

Un intérêt de redevance de 0,50 % peut être acheté pour un paiement en espèces de 10 000 000 CAD à Kenorland dans les dix (10) ans suivant l'octroi de la redevance Frotet

Si Sumitomo exerce les droits de rachat susmentionnés, la redevance Frotet serait réduite à une redevance de rendement net de fonderie non plafonnée de 3,25 % sur tous les minéraux extraits du projet

## Protocoles de QA/QC et d'échantillonnage de carottes de forage

Tous les échantillons de carottes de forage ont été prélevés sous la supervision des employés de Kenorland. Les carottes de forage ont été transportées de la plateforme de forage à la carothèque, où se produit la journalisation de base, et se font photographiées, et sciées à la scie diamantée avant d'être échantillonnées. Les échantillons ont ensuite été ensachés, et des blancs ainsi que des matériaux de référence certifiés ont été insérés à intervalles réguliers. Les groupes d'échantillons ont été placés dans de grands sacs, scellés avec des étiquettes numérotées pour maintenir la chaîne de possession, puis transportés de Chibougamau au laboratoire de Bureau Veritas Commodities (« **BV** ») à Timmins, Ontario.

La préparation des échantillons et les analyses pour ce programme de forage ont été effectuées par BV. Les échantillons ont été préparés selon la méthode PRP70-250 de BV : chaque échantillon a été concassé à 2 mm (filtre 10), puis un aliquote de 250 g a été pulvérisé à 75 µm (filtre 200) pour analyse et ensuite analysé pour la teneur en or. L'or dans les échantillons a été analysé en utilisant la méthode FA430 de BV, où une fraction de 30 g est analysée par pyro-analyse avec collecte par Pb et finition AAS. Les échantillons ayant dépassé les limites pour l'or ont été ré-analysés en utilisant la méthode FA530 de BV, où une fraction de 30 g est analysée par pyro-analyse avec collecte par Pb et finition gravimétrique. Une analyse géochimique multi-éléments (45 éléments) a été réalisée sur tous les échantillons en utilisant la méthode MA200 de BV, où une fraction de 0,25 g est digérée par multi-acide avec finition ICP-MS/ES. Tous les

résultats ont passé le dépistage QA/QC au laboratoire, et tous les échantillons standards et blancs insérés par la compagnie ont donné des résultats dans les limites acceptables.

### **Personne Qualifiée**

Cédric Mayer, M.Sc., P.Ge. (OGQ #02385), « Personne Qualifiée » au sens de l'instrument national 43-101 a examiné et approuvé les informations scientifiques et techniques contenues dans ce communiqué de presse.

### **À propos de Kenorland Minerals**

Kenorland Minerals Ltd. (TSXV: KLD) est une société d'exploration minière bien financée, axée sur la génération de projets et l'exploration à un stade précoce en Amérique du Nord. La stratégie d'exploration de Kenorland consiste à faire progresser les projets en territoire vierge par le biais d'enquêtes d'exploration systématiques, à l'échelle de la propriété, et par des campagnes d'exploration en plusieurs phases, principalement financées par des partenariats d'exploration, y compris des accords d'option et de coentreprise. Kenorland détient une redevance de 4 % sur le rendement net de fonderie (NSR) du projet Frotet au Québec, qui appartient à Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. Le projet Frotet abrite le système aurifère Regnault, une découverte en territoire vierge réalisée par Kenorland et Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. en 2020. Kenorland est basée à Vancouver, en Colombie-Britannique, au Canada.

Trouvez plus d'informations sur le site de la Compagnie : [www.kenorlandminerals.com](http://www.kenorlandminerals.com)

Au nom du Conseil d'Administration,

#### **Zach Flood**

Président, Chef de la direction et directeur

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

#### **Alex Muir, CFA**

Gestionnaire des relations auprès des investisseurs

Tel +1 604 568 6005

[info@kenorlandminerals.com](mailto:info@kenorlandminerals.com)

### **Déclaration de prudence concernant les énoncés prospectifs**

*Ce communiqué de presse contient des énoncés prospectifs et des informations prospectives (ensemble, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toutes les déclarations, à l'exception de celles de faits historiques, sont des énoncés prospectifs. En général, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes tels que « envisage », « s'attend », « estime », « a l'intention », « anticipe », « croit » ou des variations de ces mots, ou des déclarations selon lesquelles certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « pourraient », « seront pris », « se produiront » ou « seront atteints ». Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs divulgués sous la rubrique « Facteurs de risque » et ailleurs dans les dépôts de la Compagnie auprès des régulateurs de valeurs mobilières canadiens, qui pourraient entraîner une divergence importante des résultats réels, des performances, des perspectives et des opportunités par rapport à ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Bien que la société considère que les hypothèses et les facteurs utilisés pour préparer ces énoncés prospectifs sont raisonnables sur la base*

*des informations actuellement disponibles pour la direction à la date des présentes, les résultats et développements réels peuvent différer considérablement de ceux envisagés par ces énoncés. Les lecteurs sont donc avertis de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne s'appliquent qu'à la date du présent communiqué, et aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces événements dans les délais divulgués ou en totalité. Sauf si la loi applicable l'exige, la société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.*

***Ni la Bourse de Croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de Croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude de ce communiqué.***